

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Versailles, le 15 novembre 2022

Le Schéma départemental yvelinois des services aux familles et de l'animation de la vie sociale : quel bilan un an après sa mise en place ?

Les réalisations à mi-parcours du Schéma départemental des services aux familles et de l'animation de la vie sociale (Sdsfavs) dont le nouveau Comité départemental des services aux familles (Cdsf) sera installé vendredi 18 novembre :

- Petite enfance : [38 crèches à vocation d'insertion professionnelle \(Avip\)](#)
- Jeunesse : le dispositif « [La Boussole des jeunes](#) »
- Parentalité : [une meilleure information des parents](#)
- Animation de la vie sociale : [trois projets financés pour des territoires fragiles](#)
- Accès aux droits et à l'inclusion numérique : [18 maisons France services pour mieux répondre aux besoins des familles](#)

Un [Schéma départemental des services aux familles et de l'animation de la vie sociale](#) a été signé en avril 2021 entre l'État, la Caf des Yvelines, le Conseil départemental des Yvelines, la Msa Île-de-France, la Fédération des centres sociaux des Yvelines et l'Union départementale des associations familiales des Yvelines.

Élaboré pour la période 2021-2023, ce Schéma permet de poursuivre la dynamique partenariale des acteurs yvelinois en structurant leur coordination en matière de petite enfance, parentalité, jeunesse, animation de la vie sociale et accès aux droits et à l'inclusion numérique.

Cinq thématiques phares

- **Petite enfance** : [38 crèches à vocation d'insertion professionnelle \(Avip\)](#)
pour résoudre le problème de manque de mode de garde pour les personnes en recherche d'emploi. La Préfecture des Yvelines, Pôle emploi et la Caf des Yvelines ont labellisé [38 crèches à vocation d'insertion professionnelle \(Avip\)](#) dans le département. Ce label Avip est octroyé aux crèches qui favorisent l'accès aux enfants (de 0 à 3 ans) de parents effectuant des démarches d'insertion professionnelle en réservant un quota de places d'accueil et en formalisant une collaboration active avec les acteurs de l'insertion professionnelle.
- **Jeunesse** : le dispositif « [La Boussole des jeunes](#) »
pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes et garantir l'accès aux droits et à l'information. Le dispositif « [La Boussole des jeunes](#) » est en cours de déploiement sur le territoire yvelinois avec une première expérimentation aux Mureaux en décembre prochain. Concrètement, ce service permet de recenser les services mobilisables par les jeunes à l'échelle d'un territoire bien spécifique et de faciliter leur mise en relation avec le bon professionnel.

- **Parentalité : une meilleure information des parents**

améliorer l'information des parents yvelinois à travers [une plaquette d'information](#) qui recense l'ensemble des dispositifs de soutien présents sur le département en fonction de leurs besoins. L'on peut citer, à titre d'exemples, le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), les Lieux d'accueil enfants-parents (Laep), ou encore les espaces de rencontres...

- **Animation de la vie sociale : un appel à projet « Aller vers »**

pour concourir à la cohésion des territoires les plus fragiles en matière de lien social, un appel à projets « Aller vers » a été lancé en direction des communes yvelinoises de moins de 5 000 habitants. Les 12 projets soumis ont été examinés par un comité technique composé des représentants des signataires du Schéma départemental des services aux familles et de l'animation de la vie sociale 2021-2023 (Sdsfavs). À l'issue de ce comité, 3 d'entre eux ont été retenus :

- ✓ **L'accueil loisirs culture (ALC) de Chevreuse** : avec les projets « Itinér'Art » et « Univ'Pop » qui proposent aux habitants de Chevreuse mais aussi aux habitants des communes alentours des actions culturelles en itinérance,
- ✓ **La Commune de Levis-Saint-Nom** : avec une étude pour la mise en place d'un agrément d'espace de vie sociale (EVS),
- ✓ **La Commune de Porcheville** : avec pour projet la création d'une bibliothèque mobile.

Ces communes bénéficieront d'un financement global de la Caf des Yvelines à hauteur de 72 000 euros.

- **Accès aux droits et à l'inclusion numérique : 18 [maisons France services](#)**

accompagnant les yvelinois notamment en matière d'allocations familiales, enfance, etc. Une offre élargie de services au public au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville a été mise en place grâce à un réseau de structures labellisées « France services ». Au total, [18 maisons France services pour mieux répondre aux besoins des familles](#).

À propos de la Caf des Yvelines

La Caf des Yvelines verse des prestations sociales et familiales aux allocataires du département des Yvelines. Elle met également à leur disposition plusieurs offres de service.

En 2021, la Caf des Yvelines a couvert 255 348 allocataires, soit 727 822 personnes pour un budget total de plus d'1,3 milliard d'€ de prestations légales et plus de 152 millions d'€ en action sociale.

Suivez-nous sur : www.caf.fr / Twitter : @Caf_Yvelines / LinkedIn : Caf des Yvelines

[Contacts presse :](#)

Caf des Yvelines : Gwennaëlle Bouin : 06 19 21 64 29 / Roxane Chaouchi : 06 03 87 55 46 / Jackie Edi : 06 17 23 25 36

communication@caf78.caf.fr